De Salers au Puy Violent par la vallée glaciaire de la Maronne en VTTAE ou VTCAE

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Buron du Roc de Labro (OT Pays de Salers)

Depuis Salers, l'itinéraire offre de somptueux panoramas sur la tête de vallée glaciaire de la Maronne. Tantôt sur les plateaux, tantôt en fond de vallée, vous serez surpris par la diversité des paysages...

Depuis Salers, ancien bailliage des montagnes d’Auvergne et village classé parmi les plus beaux de France, l’itinéraire amène tranquillement au col de Néronne (1 242 m) par l’une des routes les plus pittoresques du massif des Monts du Cantal. En première partie, le tracé domine la vallée glaciaire de la Maronne offrant de somptueux panoramas. Une halte au buron du Roc de Labro permet d’admirer le cirque de Récusset classé Espace Naturel

Infos pratiques

- Pratique : VTTAE
- Durée : 2 h
- Longueur : 37.1 km
- Dénivelé positif : 1251 m
- Difficulté : Niveau bleu - Modéré
- Type : Boucle

Sensible ainsi que la Brèche d’Enfloquet. Ensuite, l’itinéraire redescend en fond de vallée jusqu’à Saint-Paul de Salers pour remonter au pied du Puy Violent par la route de la croix des vachers. À son extrémité, une marche de 1h30 aller/retour permettra de monter au sommet à 1 592 mètres ; un époustouflant panorama à 360° y est garanti. L’aventure se poursuit en regagnant le village de Saint-Paul puis une bonne montée permet de rejoindre la cité médiévale de Salers.

Itinéraire

Départ : Salers
Balisage : Itinéraire de Vélo à Assistance Electrique Itinéraire de VTT à Assistance Électrique
Communes : 1. Salers
2. Saint-Paul-de-Salers
3. Le Falgoux

Profil altimétrique

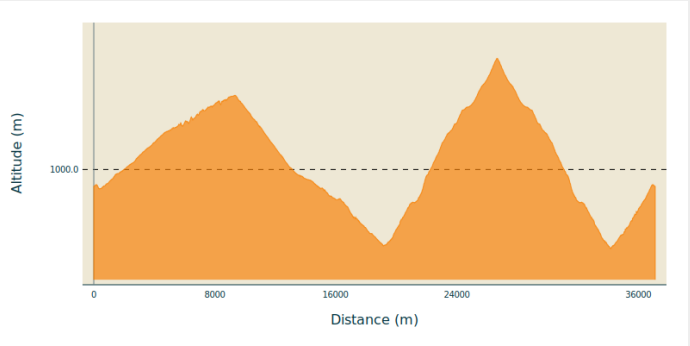

Altitude min 742 m Altitude max 1361 m

Cet itinéraire n'est pas balisé

Praticable : du 01/04 au 11/11.
Sous réserve de conditions d'enneigement.

Départ - Place de Barrouze. Après avoir admirer le panorama de l’esplanade rejoindre la place Tyssandier d’Escous par la rue des Nobles. Dos à l’Office de Tourisme, prendre la rue du Couvent. Après le collège tourner à gauche et prendre la rue Courbière qui amène place de l’église. Prendre à droite la rue Notre-Dame et gagner la RD 680.

1 - Prendre la direction du col de Néronne. Après quelques kilomètres, une halte au musée des burons de Salers peut s’envisager (compter 2h de visite). Après environ 7 km d’une montée régulière mais assez facile, on pourra également profiter d’un arrêt sur le délaissé de la RD 680 . Depuis ce belvédère profiter d’une des plus belles vues sur la vallée glaciaire de la Maronne, un panneau thématique du Parc Naturel Régional des Volcans d’Auvergne explique la formation géologique du secteur. Gagner le col de Néronne et dépasser le restaurant.

2 - Au croisement, prendre à droite la RD37 en direction de Récusset / Saint-Paul de-Salers. A la première épingle, possibilité de faire une halte au buron du Roc de Labro (250 m). Une borne sonore et une table d’orientation permettent de s’imprégner des lieux et découvrir ce que fut la vie des bergers d’antan.

Descendre par la RD 37 jusqu'à Récusset

3 - À proximité de l'auberge, possibilité de laisser les vélos et de profiter de l'un des deux itinéraires de petite randonnée qui permettent la découverte de l'espace naturel sensible du cirque de Récusset (prévoir 1h30 hors pause). Sinon poursuivre la descente et rejoindre Saint-Paul de Salers (ou variante VTT voir descriptif dédié).

4 - Place de l'église, prendre à gauche la petite route qui monte à Vielmur.

5 - Dans le hameau, prendre à gauche la petite route de la croix des vachers qui amène au pied du Puy Violent. La montée est assez raide en première partie puis devient plus douce une fois sur le plateau (à la croix des vachers, table de pique-nique sur la gauche et table d'orientation à droite en surplomb de la route).

6 - À l'extrémité de la route, stationner les vélos au niveau de l'aire de retournement. Une marche tranquille d'environ 1h 30 aller/retour sera nécessaire pour profiter du superbe panorama à 360° qu'offre le sommet du Puy Violent de ses 1 592 m. De retour au parking, reprendre la route en sens inverse et rejoindre Saint-Paul-de-Salers (avant le Vielmur, forte descente et circulation sur route étroite). Emprunter la RD 37 en direction de Salers.

7 - Au croisement suivant, tourner à droite et emprunter la RD 35 qui remonte à Salers puis rejoindre le centre bourg jusqu'à l'esplanade de Barrouze.

Variante VTT par la piste forestière de Récusset à partir du point 3 (tronçon non balisé et non revêtu - Pratique réservée au VTTiste confirmé, descente régulière avec une forte montée caillouteuse à négocier).

A main droite de l'auberge de Récusset, monter par la petite route jusqu'à son extrémité. De là, une large piste forestière permet de longer le flanc nord-ouest du Puy Violent dans une ambiance boisée et ombragée qui rejoint Saint-Paul de Salers.

Il conviendra de rester sur la piste principale en ignorant les intersections à gauche et à droite. Par cette variante VTT les cotations sont les suivantes :

Distance : 42,5 km

Durée : 2h30

VAE : 490 Watts (bien gérer sa batterie en étant économe sur l'assistance : adopter une cadence de pédalage régulière le plus long de l'itinéraire au risque d'être à cours de batterie dans la dernière montée entre Saint-Paul de Salers et Salers.)

Histoire, culture et patrimoine
Avis aux photographes...
*Salers : un des plus Beaux Villagers de France, *la Route des crêtes : une des routes les plus pittoresques du massif des Monts du Cantal, * le Cirque de Récusset : classé Espace Naturel Sensible, *le P. Violent : époustouflant panorama à 360°

Téléphone : 04 71 40 58 08
Mél : infos@salers-tourisme.fr

Sur votre route...

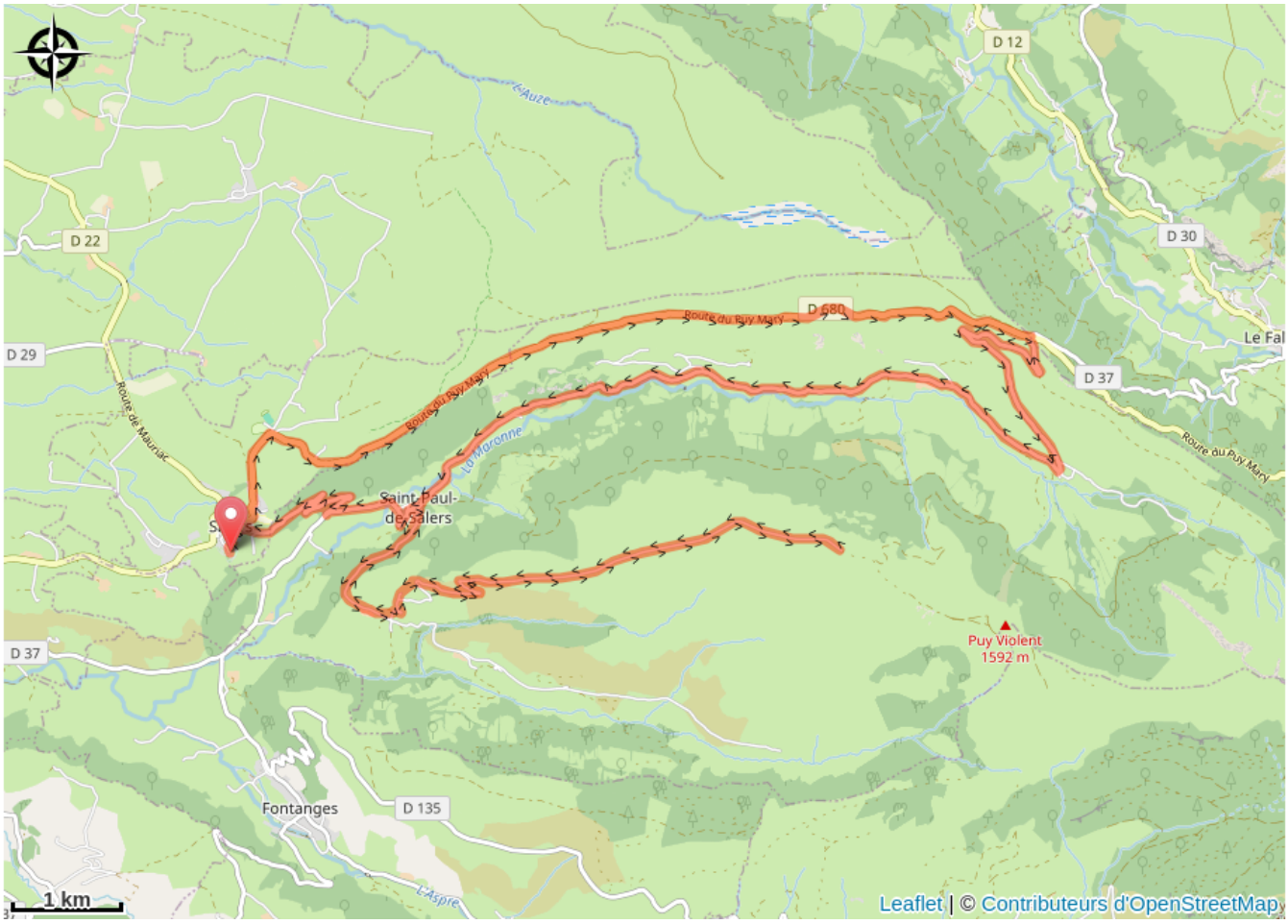

Toutes les informations pratiques

A la campagne

Vue montagne

Vue panoramique

Recommandations

Variante VTT par la piste forestière de Récusset à partir du point 3 - forte montée caillouteuse à négocier. Vigilance à la traversée des carrefours routiers.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Matériel

TOP 25 IGN 2435 OT

Comment venir ?

Accès routier

Départ devant l'Office de Tourisme du Pays de Salers, place Tyssandier d'Escous. Prendre ensuite la direction de Saint-Paul-de-Salers en passant sous le parking public.

Parking conseillé

Esplanade de Barrouze, Avenue de Barrouze

Source